



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 30 octobre 2015
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

2.31

**2^{ème} MODIFICATION DU PLU DE TOULOUSE MÉTROPOLE,
COMMUNE DE TOURNEFEUILLE**

L'an deux mille quinze, le trente octobre à quatorze heures trente, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MOUDENC, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
ANDRE Gérard BASELGA Michel BAYONNE Serge BIASOTTO Franck CARLES Joseph CHOLLET François COQUART Dominique DELPECH Patrick DOITTAU Véronique FONTA Christian LAIGNEAU Annette MALNOUE Philippe MEDINA Robert	MIEGEVILLE Jean-Louis MONTI Jean-Charles MOUDENC Jean-Luc RAYNAL Claude ROUGÉ Michel RUSO Ida SANCÉ Bernard SUSIGAN Alain SUSSET Martine TABORSKI Catherine URSULE Béatrice VIGNON-ESTEBAN Corinne
SICOVAL	
AREVALO Henri LATTARD Pierre	SERIEYS Alain
MURETAIN	
SUTRA Jean-François	VIEU Annie
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond	MIRC Stéphane
AXE SUD	
PACE Alain	
COTEAUX BELLEVUE	
MARIN Claude	SAVIGNY Thierry
CCRCSA	
COMBRET Jean-Pierre	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

CALVET Brigitte, représentée par M. SERIEYS
DESCLAUX Edmond, représenté par M. CARLES
GRIMAUD Robert, représenté par M. SUSIGAN
LABORDE Pascale, représentée par Mme URSULE
LATTES Jean-Michel, représenté par Mme LAIGNEAU
MORINEAU Christine, représentée par M. PACE
SANCHEZ Francis, représenté par M. BAYONNE
SIMON Michel, représenté par M. SANCÉ
TRAVAL-MICHELET Karine, représentée par M. RAYNAL

Délégués titulaires excusés

BOISSON Dominique
BOLZAN Jean-Jacques
BROQUERE Gilles
COLL Jean-Louis
COSTES Bruno
COUCHAUX Christophe
DELSOL Alain
DUCERT Claude

ESCOULA Louis
FAURE Dominique
FOREST Laurent
FRANCES Michel
GRENIER Maurice
HAJIJE Samir
LAFON Arnaud
MANDEMENT André

MARIN Pierre
MOLINA Jean-Louis
PERE Marc
PLANTADE Philippe
SERP Bertrand
SUAUD Thierry
TOUTUT-PICARD Elisabeth

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BEILLE Marc
BOLET Gérard
CARLIER David-Olivier
CONDAT Francis
DUFOUR Paul-Claude
GARCIA Mireille

LECLERCQ Daniel
LERY Sébastien
MAZEAU Jacques
MOGICATO Bruno
MORAN Brigitte
OBERTI Jacques
RAYNAUD Gilbert

RENAUX Catherine
ROUSSEL Jean-François
SERE Elisabeth
SERNIGUET Hervé
SIMEON Jean-Jacques
SOURZAC Jean-Gervais

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 36	Votants : 45
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 45

Par courrier en date du 5 mai 2015, Toulouse Métropole a notifié au SMEAT, conformément aux dispositions de l'article L 123-13-1 du Code de l'Urbanisme, son projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pour la commune de Tournefeuille, avant ouverture de l'enquête publique.

La commune est située, pour sa plus grande partie, en territoire de ville intense du SCoT, et en Cœur d'Agglomération pour son quart nord-est.

Ce projet a pour objet :

- Des dispositions visant à accompagner l'optimisation du foncier dans les espaces actuellement urbanisés tout en encadrant les formes urbaines :
 - en Cœur d'agglomération, par l'institution d'une Orientation d'aménagement (OA) rue François Verdier (2.5 ha), dans un secteur mixte UBd (industrie, artisanat, habitat) évoluant ainsi très majoritairement vers de l'habitat ;
 - dans d'autres parties de la Ville intense situées à proximité de transports en commun performants, réalisés ou à venir (étant rappelé que le SCoT recommande des densités différenciées selon le niveau de de desserte assuré par ceux-ci) :
 - par l'institution d'une OA Chemin du Grillou (4 ha environ, zone UD), située à proximité de la Voie du Canal de Saint-Martory (1^{ère} phase réalisée), accompagnée de la création de secteurs UDa qui, sans modification des hauteurs autorisées, permettent des formes architecturales un peu plus denses ;
 - par la délimitation de trois autres secteurs UDa, le long du chemin de Larramet et de l'avenue du Marquisat, axes supports de transports collectifs, où ces formes architecturales seront également possibles ;
 - par l'institution, sur le secteur du Pirac, (zone UC, environ deux hectares) situé face à La Ramée, d'une servitude pour un périmètre d'étude, mesure conservatoire le temps d'élaborer un projet pour cette entrée de ville Nord et d'en définir les modalités de mise en œuvre, en lien avec le secteur 3 AU attenante, actuellement fermé à l'urbanisation ;
- Des modifications mineures du règlement graphique, la création, l'extension et la mise à jour d'emplacements réservés pour des voiries, la correction d'erreurs matérielles, ainsi que la clarification et la modification de règles existantes, qui n'appellent pas d'observations, au regard du SCoT.

**Le Comité syndical
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
délibère et décide :**

Article 1 :

D'émettre un avis favorable au projet de 2^{ème} modification du PLU de Toulouse Métropole, Commune de Tournefeuille;

Article 2 :

De notifier la présente délibération à Monsieur le Président de Toulouse Métropole, à Monsieur le Maire de Tournefeuille et à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 3 novembre 2015.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

Le Président

Jean-Luc MOUDENC